

Toute personne qui estime avoir été victime de discrimination fondée sur la race, la couleur ou l'origine nationale par le programme de transport Arc of South Florida peut déposer une plainte au titre VI en remplissant et en soumettant le formulaire de plainte au titre VI de The Arc South Florida (lien). L'Arc of South Florida enquête sur les plaintes reçues pas plus de 180 jours après l'incident présumé. L'Arc du sud de la Floride traitera les plaintes qui sont complètes.

Une fois la plainte reçue, The Arc of South Florida l'examinera pour déterminer si FDOT a compétence sur la plainte ou non. Le plaignant recevra un accusé de réception l'informant si la plainte fera l'objet d'une enquête par le FDOT.

L'Arc du sud de la Floride dispose de quatre-vingt-dix (90) jours pour enquêter sur la plainte. Si plus d'informations sont nécessaires pour résoudre l'affaire, l'Arc du sud de la Floride peut contacter le plaignant. Le plaignant dispose de dix (10) jours ouvrables à compter de la date de la lettre pour envoyer les renseignements demandés à l'enquêteur affecté au dossier. Si l'enquêteur n'est pas contacté par le plaignant ou ne reçoit pas les informations supplémentaires dans les dix (10) jours ouvrables, The Arc of South Florida peut classer administrativement l'affaire. Une affaire peut également être classée administrativement si le plaignant ne souhaite plus poursuivre sa cause.

Une fois que l'enquêteur a examiné la plainte, il enverra l'une des deux (2) lettres suivantes au plaignant : une lettre de clôture ou une lettre de conclusion (LOF). Une lettre de clôture résume les allégations et indique qu'il n'y a pas eu de violation du titre VI et que l'affaire sera classée. Un LOF résume les allégations et les entretiens concernant l'incident allégué et explique si des mesures disciplinaires, une formation supplémentaire du personnel du membre du personnel ou d'autres mesures seront prises. Si le plaignant souhaite interjeter appel de la décision, il dispose de sept (7) jours pour le faire à compter de la réception de la lettre de clôture ou du fichier des députés.